



C. N 3968

Le président du Comité de coordination de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), S. E. M. l'Ambassadeur François Rivasseau, présente ses compliments et a l'honneur de transmettre la note ci-jointe (réf. GEP/kws/IV/200 n° 31/20), établie par la Mission permanente de la République argentine le 31 janvier 2020, qui fait part du retrait de la candidature de M. Dámaso Pardo au poste de Directeur général de l'OMPI.

Le 3 février 2020

Pièce jointe : Note de la Mission permanente de la République d'Argentine



Mission permanente de la

**République argentine**

auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Ministère des affaires étrangères et du culte

GEP/kws

IV/200

N° 31/20

La Mission permanente de la République argentine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et a l'honneur de communiquer que, le 28 janvier dernier, M. Dámaso Pardo a présenté une note au Ministre des affaires étrangères, du commerce international et du culte dans laquelle il indique que, pour des raisons personnelles, il décide de retirer sa candidature au poste de Directeur général de l'OMPI et que, pour cette raison, la République argentine retire ladite candidature.

Nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir en informer le président du Comité de coordination de l'OMPI ainsi que les États membres de l'Organisation.

La Mission permanente de la République argentine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle l'assurance de sa très haute considération.

Genève, le 31 janvier 2020

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
Genève